



Vivons ensemble
les Hauts-de-France

APPEL A PROJETS DOCUMENTAIRES

Avril 2017

Lille, le 30 mars 2017

Wéo a signé avec la Région Hauts-de-France un Contrat d'objectifs et de moyens (COM) pour la période 2017-2021 portant, notamment sur le soutien et la valorisation de la production audiovisuelle. Pour cette action, la chaîne bénéficie chaque année du montant de 400 000 € TTC, dont il faut déduire les taxes SACEM, à hauteur de 1.2%.

Cette somme doit permettre de favoriser d'une part la production d'œuvres audiovisuelles et notamment documentaires de rayonnement national, documentaires de proximité, web documentaires, web séries, et d'autre part la diffusion de genres peu diffusés (court-métrages de fiction et d'animation, mini-séries).

Dans ce cadre, la chaîne lance donc un appel à projets de films documentaires auprès des producteurs intéressés par cette initiative visant à proposer aux habitants des Hauts de France, via la télévision régionale, des programmes de qualité. Par ailleurs, cette initiative vise aussi à contribuer au développement de la filière audiovisuelle en Région et proposer aux producteurs une meilleure mise en marché de leurs œuvres.

Durée de l'appel à projets : 2017/2018

1/ Calendrier 2017

Conformément aux attendus du COM, les projets seront examinés par un comité d'experts qui se prononcera notamment sur la qualité artistique et la viabilité économique des projets, dans le respect de la ligne éditoriale de la chaîne. Ce comité se réunira trois fois par an :

Comité en mai : mercredi 10 mai

Dépôt des dossiers : Jeudi 27 avril

Comité en juillet : Mercredi 12 juillet

Dépôt de dossiers : Vendredi 16 juin

Comité en octobre : Mercredi 11 octobre

Dépôt des dossiers : Vendredi 22 septembre

Les dossiers sont à remettre à : Claudie DEGLAVE – Wéo – 8, place du général de Gaulle – 59000 LILLE

cdeglave@weo.fr

2 exemplaires du dossier en version papier et 1 exemplaire en version numérique

2/ univers éditoriaux souhaités

Pour cet appel à projets, la chaîne souhaite des propositions répondant à trois grands univers éditoriaux :

- Territoire, histoire, patrimoine
- Gens, société, belles histoires
- Développement du territoire, région qui bouge.

Plus précisément :

a. Les grands faits structurants du territoire

La région est concernée par de grands faits structurants, qui impactent les territoires et ceux qui y habitent. Ces documentaires doivent décrire l'histoire des transformations. Exemple : le littoral, la métropolisation, les combats sociaux, la frontière rural / urbain, la désertification médicale, la transformation urbaine, le transfrontalier ...

Nous souhaitons dans cette catégorie une proposition sur Mai 68, 50 ans...

b. Grandir et vivre dans les Hauts de France

Les jeunes aujourd'hui : leurs attentes, leurs espoirs, leurs inquiétudes. Comment s'épanouir dans notre région ? En y retrouvant nos valeurs fortes : travail, authenticité, solidarité...

c. Les personnalités inspirantes

Portraits de personnalités célèbres, originaires de notre région, qui ont aujourd'hui un rayonnement international et qui exportent nos valeurs et notre culture.

d. L'armistice de WW1

Notre région, terre de bataille, vivra intensément le 11 novembre 1918.

e. L'ordinaire des gens biens

Des gens ou des communautés de gens anonymes font des miracles quotidiens : solidarité, culture, quartiers. Le story telling de ceux qui font bouger la région.

f. Les belles histoires artistiques et culturelles

Notre région a une offre culturelle intense. Mettre en scène ses équipements, ses artistes, ses événements.

g. Le sport, fédérateur

Le sport amateur et ses clubs, personnalités et jeunes investis, avec une préférence pour les sports mal exposés à la télévision.

h. L'insolite

Une histoire incroyable peut être le point de départ d'un documentaire : insolite, surprenant...

i. Le monde économique et ses innovations

Tout ce qui touche à l'innovation dans les filières d'excellence de la région : numérique, automobile, agro-alimentaire, santé, transports...

j. L'art de vivre

Gastronomie, les produits qui se démarquent, les producteurs, la restauration, les loisirs nature...

k. Le patrimoine

Le patrimoine vivant avec la langue, le patrimoine culturel avec les musées, les architectures et le patrimoine festif avec les traditions conviviales et les rencontres.

3/ composition du comité de sélection

Présidence : Jean-Michel Lobry – PDG Wéo

Malika Aït Gherbi Palmer – Directrice générale de Pictanovo

Pierre-Jérôme Montenot - Weo

Thierry Destriez - Heure Exquise !

Pierre Boutilliez – Université d'Amiens

Michel Quint – Ecrivain

Geoffroy Deffrennes – Journaliste

Jean-Paul Bougeard – Membre du Conseil d'Administration de Pictanovo

Jean-Luc Nelle - Ma Télé à Saint Quentin

4/ Eligibilité du projet et points de vigilance

Ne sont pas éligibles : les reportages d'actualité, magazines, émissions de flux et de télé-réalité, films institutionnels

Sont recherchés les projets pouvant répondre à la définition suivante :

Œuvres réalisées par des auteurs/réalisateurs, témoignant d'un regard singulier sur les sujets traités, ayant nécessité un temps d'écriture, de repérages et de préparation nécessaire à la profondeur du traitement, des temps de tournage et de montage permettant une véritable écriture cinématographique.

Les points d'appui des documentaires doivent être dans notre région. Nous serons vigilants à instruire des sujets qui concernent l'extension du périmètre régional et le versant sud de la Région.

Ces documentaires seront multi-diffusés sur les différentes antennes de la chaîne (Wéo Nord Pas de Calais, Wéo Picardie, Ma Télé), avec une promotion dans les émissions (le réalisateur sera sollicité) avec la perspective de d'identifier dans les grilles de programmations un rendez-vous régulier dédié à la production audiovisuelle.

Nous serons attentifs aux propositions du producteur pour une vie « digitale » du projet.

Nous incitons les producteurs à chercher d'autres diffuseurs pour élargir le champ de leur prospection quant au montage financier de leur production.

Une attention particulière sera portée à une juste rémunération des auteurs.

5/ Composition du dossier

- une note d'intention de réalisation
- une note du producteur expliquant le choix de la Région comme partenaire
- le synopsis
- le scénario
- le devis type CNC détaillé par grands postes comprenant une évaluation des dépenses en région
- le plan de financement prévisionnel précisant les accords déjà obtenus (joindre une copie de ceux-ci au dossier)
- le CV de l'auteur
- le CV du réalisateur
- les références de la société de production

Tout dossier incomplet ne sera pas présenté au comité de lecture.

6/ Publication

Vous retrouverez cet appel à projet sur le site de Wéo : [www .weo.fr](http://www.weo.fr)

Ainsi qu'une actualisation régulière des thématiques recherchées en fonction de l'actualité.

Contacts :

Jean-Michel LOBRY – 06.11.26.75.86 – jmlobry@weo.fr

Claudie DEGLAVE – 03.20.63.67.27 – cdeglave@weo.fr